

Le champ de course du Domaine de Sienne

Les premières courses de Percy, organisées par la nouvelle société des courses, ont lieu en juillet 1947. A la recherche d'un terrain vaste et plat, elles se déroulent provisoirement cette année-là sur une parcelle du bourg de Percy. Les tribunes prêtées par la société des courses de Pontorson, les baraquements du pari mutuel de Villedieu et un paddock sont installés sous les pommiers de Mademoiselle BLOUET.

L'année suivante, Madame SANONER, propriétaire du Domaine de Sienne, met à la disposition de la société des courses son « pré de Sienne ». Terrain d'une surface de 10 hectares, l'ensemble est à l'emplacement d'anciens bois sur une terre d'une grande souplesse. Le tout est encore bordé d'un bois au pied duquel coule la Sienne, on parle alors du « plus bel hippodrome naturel que l'on puisse rêver » !



Daniel SANONER nous parle aujourd'hui du « champ de courses du Domaine de Sienne ». A la différence d'un hippodrome qui organise plusieurs journées de courses dans l'année, un champ de courses n'en organise qu'une seule par an. Lors de la visite des lieux de l'ancien champ de course, on découvre les anciens bâtiments qui subsistent



encore et qui accueillait le Pari Mutuel. Nous avançons vers la rivière avec son petit pont de bois. « Avant le pont, ici sous les bois, le terrain en légère pente faisait office de tribunes naturelles ». Il nous précise que seuls les chevaux avaient le droit de passer le pont pour accéder à la piste. Passé le pont, nous distinguons entre les arbres le tracé de la piste, « avec un tournant relevé » nous dit-il, « suivi d'une superbe ligne droite, un nouveau tournant et la ligne droite d'arrivée. Arrivée avec des jockeys quelque peu recouverts de terre compte tenu de la météo souvent capricieuse en septembre ! ».

Manifestation importante de la vie Percyaise, les courses rassemblaient environ 3 000 personnes. En 1957, il y avait 150 chevaux engagés sur 6 courses avec une allocation totale de 700 000 Frs (anciens) et des paris encaissés pour un montant 3 144 000 Frs (anciens).

Le champ de courses du Domaine de Sienne a fermé ses portes dans les années 1970. Les courses de Percy ont subsisté quelques années encore, notamment à Villedieu, pour finalement cesser.

